

LES AIDES FINANCIERES

VOUS ÊTES INDEMNISÉ PAR LE POLE EMPLOI

Le pôle emploi vous aide à vous installer grâce à **deux aides** :

L'ACCRE (AIDE AUX CHÔMEURS CRÉATEURS OU REPRENEURS D'ENTREPRISE)

Cette aide consiste principalement en une **exonération partielle de charges sociales et en un accompagnement** pendant les premières années d'activité. De plus, elle vous permet de bénéficier de l'ARCE.

L'ARCE (AIDE À LA REPRISE OU À LA CRÉATION D'ENTREPRISES)

Cette aide consiste à vous **verser la moitié des indemnités que vous auriez perçues au titre de l'ARE**, en ce, en deux versements égaux.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Un exemple sera plus explicite :

Vous êtes inscrite au pôle emploi depuis mars 2014 et bénéficiez d'une indemnisation journalière de 32 €. Cette indemnisation vous est octroyée pour un délai de 730 jours. Vous créez votre entreprise en avril 2014. Vous avez déjà perçu 31 jours d'indemnités. Il vous en reste 699. Le pôle emploi vous permet de recevoir 12 mois d'indemnités d'un coup, versés en deux fois.

Vous aurez donc un premier versement de $32 \text{ €} \times 180 \text{ jours} = 5760 \text{ €}$ puis de nouveau 5760 € six mois après, si vous êtes toujours en activité.

Bien sûr pendant ce temps **vous n'êtes plus indemnisée**, il faudra que quelqu'un assure la vie au quotidien. **Oubliez cela si vous êtes seule avec des enfants...**

Vous découvrirez aussi que vous pouvez cumuler les ARE avec vos prestations moins par mois et toujours recevoir vos indemnités.

LE PRÊT A TAUX ZÉRO ET SANS GARANTIE NACRE.

Le parcours Nacre (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) a été mis en place par l'État et permet de **bénéficier ainsi d'un accompagnement avant, pendant et après la création pendant trois ans.**

Ce dispositif est un vrai parcours pendant lequel chaque point de **votre projet est regardé à la loupe** pour savoir si celui-ci tient debout. Il vous permet d'**obtenir un prêt à taux zéro Nacre.**

L'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES POUR LES HANDICAPÉ.

Si vous avez été reconnu « travailleur handicapé » ou que vous êtes victime d'un accident du travail ou maladie du travail, entre autres, vous pouvez bénéficier de cette aide.

Vous pourrez **recevoir une subvention de 6 000 € maximum** pour financer les frais de départ afin de vous aider à démarrer.

LE PRÊT D'HONNEUR.

Le prêt d'honneur est accordé **sans demande de garantie, ni apport financier.** Cependant, il ne vous est pas donné sur simple demande comme si vous alliez chercher une baguette à la boulangerie. Non, **vous passez en commission devant un jury** qui statue sur le fait de vous attribuer la somme demandée.

Il permet de **financer les frais de démarrage et le besoin en fonds de roulement.** Autant dire que vous avez intérêt à **bien préparer votre business plan.**

Voici les organismes susceptibles de vous aider à obtenir ce prêt (Source [APCE](#)) :

Initiative France : www.initiative-france.fr

Réseau Entreprendre : www.reseau-entreprendre.org.

ADIE: www.adie.org.

France Active: www.franceactive.org.

LE CROWFUNDING OU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Et pourquoi pas une demande d'aide aux investisseurs privés comme vous et moi ?

En somme, vous **présentez votre projet**, sur le net, à **des investisseurs potentiels** pour vous aider à vous lancer. En échange, vous leur **offrez des cadeaux ou une présence sur votre site** tel un sponsor , c'est à vous de déterminer la récompense pour l'aide apportée. Cela est aussi intéressant si vos proches souhaitent vous aider sans qu'il y ait des « questions d'argent qui fâche » entre vous . **Les sites spécialisés dans ce type de transaction garantissent le remboursement aux investisseurs si le projet n'aboutit pas.**

Voici le site leader dans son domaine : <http://www.kisskissbankbank.com>

LE PRÊT A LA CRÉATION D'ENTREPRISES.

Le PCE permet de **financer une première installation**. L'aide est comprise entre **2000 et 7000 € et est associée à un prêt bancaire et la garantie OSEO.**

La garantie OSEO assure aux créanciers un remboursement de la dette dans le cas où vous ne pouvez fournir de garanties, vous-même comme une hypothèque, la caution d'un proche, etc. Autant dire que cela **rassure les banquiers** frileux.

Cette aide peut être intéressante s'il vous manque un peu d'argent pour boucler votre projet. En effet, la banque peut très bien vous proposer une somme qui ne sera pas suffisante et qui pourra être comblée par le PCE.

Aussi le PCE finance uniquement les frais de départ, les aléas du démarrage, les frais commerciaux , publicité, etc.

LES PRÊTS BANCAIRES

Tellement logique que j'ai failli les oublier. Ils vous demanderont **un business plan bien préparé**. N'hésitez pas à faire le tour de toutes les banques et **ne vous arrêtez pas au premier refus**. Certains tenteront de vous démolir en vous disant que c'est un marché qui n'est pas porteur, que l'on est trop nombreuses, etc.

Mais cela sert aussi à tester votre motivation. Si vous vous arrêtez aux trois premières banques qui vous disent d'abandonner, il vaudra mieux abandonner, en effet :-).

	Description	Montant	Conditions d'obtention	A qui s'adresser
PCE (Prêt à la création d'entreprise) i	Depuis le 1/04/2015, le PCE est supprimé. Un nouveau dispositif de garanties de prêt porté par Bpifrance voir le jour.	Jusqu'à 200 000€. La garantie de Bpifrance pourra atteindre 70%.	Bpifrance garantira les prêts accordés par les banques aux entreprises de moins de trois ans.	Bpifrance i
Prêt d'honneur i	Prêt sans garantie ni caution, à taux zéro. Durée: deux à cinq ans.	Montant moyen: 8 000 euros.	Sélection sur dossier écrit puis oral devant un jury.	Initiative France, Réseau entreprendre, BGE.
Accre (Aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprise) i	Exonération de charges sociales sur la partie rémunération n'excédant pas 120% du Smic. Durée: un an	Variable.	Etre demandeur d'emploi.	CCI pour les activités commerciales. Chambre de métiers pour les activités artisanales. Urssaf pour les activités libérales.
Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et reprise d'entreprise) i	Prêt sans intérêt réservé aux demandeurs d'emploi. Durée: cinq ans.	De 1000 à 10 000 euros.	Obligatoirement couplé à un financement bancaire.	Opérateur Nacre.
ARE (Aide au retour à l'emploi) ou ARCE (Aide à la reprise ou à la création d'entreprise)	-ARE : maintien des allocations chômage pendant 15 mois. -ARCE : aide sous forme de capital égale à 50% du reliquat des allocations chômage.	Variable selon le montant des allocations chômage.	Etre demandeur d'emploi et inscrit sur les listes de Pôle emploi.	Pôle emploi i
Microcrédit	Microcrédit accordé aux personnes exclues du système bancaire classique, aux demandeurs d'emploi et aux allocataires des minima sociaux. Durée: de 6 à 48 mois.	Jusqu'à 10 000 € (taux d'intérêt de 6.78% à 7.78%).	Etre en situation de précarité	Adie i
Garantie Bpifrance i	Garantie bancaire couvrant une partie du crédit demandé.	Jusqu'à 70% du crédit bancaire demandé.	Prendre contact avec sa banque qui transmet le dossier à Bpifrance.	Bpifrance
Garantie France Active	Garantie bancaire couvrant une partie du crédit demandé.	Couvre des prêts allant de 5 000 à 100 000 euros.	Etre demandeur d'emploi. Sélection du comité d'agrément.	Fonds territoriaux de France Active